

SÉANCE DU JEUDI 05 JUIN 2025

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 juin, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 28 mai, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Jean-Christophe DYE, Anaïs IDELON, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Lucie VALENTIN, Lionel DUSSERE.

Excusé ayant donné pouvoir : Jean VIGNON a donné pouvoir à Patricia MOTTIN

Excusé : Jean-Marie GUILLET

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Lucie VALENTIN

Autres personnes présentes : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie), Anne-Claire DOUZOU (secrétaire de mairie), Anne-Charlotte BLANC (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 mai 2025**

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations**

- **Location d'un cabinet paramédical**

Location d'un cabinet paramédical au rez-de-chaussée de l'Espace Santé à partir de début septembre par les infirmières Marie Golain et Angélique Gouy Pailler.

Voté à l'unanimité.

- **Location d'un appartement communal Immeuble de « La Falaise »**

Immeuble « La Falaise » - La rénovation par les agents techniques de l'appartement communal du 2ème étage est terminée. L'appartement va être reloué à partir de fin juin.

Voté à la majorité – Abstention de Jean-Christophe Dye

- **Approbation du rapport d'activité 2024 et mise à jour commune adhérente Syndicat Départemental de la Télévision dans la Drôme**

Le rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental de la Télévision dans la Drôme est approuvé ainsi que l'adhésion de la commune de Saillans au Syndicat.

Voté à l'unanimité.

- **Tarif eau et assainissement 2025**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au retour de la compétence eau et assainissement à la commune, il y a lieu d'augmenter les tarifs de l'eau potable car les recettes 2024 n'ont pas permis d'équilibrer les charges de fonctionnement de ce service qui ont fait l'objet d'un virement du budget communal lors du vote des budgets.

Il est donc nécessaire d'augmenter la tarification de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2025.

L'augmentation des tarifs de l'Eau proposée est :

- Abonnement : 150 € HT au lieu de 144 € HT actuellement
- Consommation jusqu'à 120 m³ : 0,50 € HT au lieu de 0,40 € HT
- Consommation au-delà de 120 m³ : 0,20 € HT au lieu de 0,12 € HT

Les tarifs de l'assainissement restent identiques.

Voté à l'unanimité.

- **Réfection de la toiture de l'église**

Une délibération complémentaire est nécessaire du fait de l'augmentation de 20 000 € par rapport au devis initial suite au besoin de faire appel à un architecte pour lancer l'appel d'offre à un bureau de contrôle et à la modification du type de tuiles demandé par le service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Drôme. Le plan de financement pour la Préfecture est à réviser.

Voté à l'unanimité.

- **Appel d'offre pour les travaux pour la sécurisation et l'interconnexion du réseau d'eau**

Suite à l'appel d'offre lancé pour les travaux, 3 propositions ont été reçues. Après examen c'est l'entreprise Blanc qui est retenue. L'objectif est de démarrer les travaux en septembre.

Voté à l'unanimité.

- **Vente ancien engin de déneigement**

Le Conseil Municipal décide de vendre l'ancien engin de déneigement à un particulier pour la somme de 600 €.

Voté à l'unanimité.

➔ **Questions diverses**

- Le nouveau chasse-neige est toujours en réparation, le constructeur pense, à priori, avoir enfin trouvé la solution technique.
- Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, un agent technique a été recruté pour la période estivale.
- Rappel : le repas des seniors aura lieu le mercredi 18 juin à la salle des fêtes de la commune. Le repas sera préparé par l'Ancolie. À ce jour, 55 personnes sont déjà inscrites.

➔ **Tour de table**

○ **Patricia Mottin**

CCRV - COPIL du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDENR) s'est déroulé sous forme d'ateliers afin de construire collectivement les ambitions de réduction de consommation d'énergie et les quantités de production d'énergie renouvelable à développer sur le territoire. Les 3 groupes de travail, après des débats parfois un peu « houleux », sont arrivés aux mêmes conclusions : pas d'implantation d'éolienne, ni d'agrivoltaïque sur le Royans-Vercors.

○ **Lucie Valentin**

Chantier Jeunes du 30 juin au 4 juillet 2025 : Une rencontre a eu lieu avec une animatrice Jeunesse Ad'Air Vertapop afin d'étudier les différentes lettres de candidature. Certains jeunes n'ayant pas 14 ans révolus au moment du début du chantier, leur candidature n'a pas pu être retenue. 2 jeunes de St Martin et 1 de La Chapelle en Vercors ont été choisis.

Séance levée à 21h45

Prochain conseil municipal : 17 juillet à 20h30